

1. FORMAT

Compétition amateurs 54 trous (18 trous par jour) en double mixed-up (messieurs, dames ou mixte).

2. DATE

Jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 juillet 2021

3. FORMULE DE JEU ET TERRAIN

- Jeudi 8 juillet : Royal Golf Club des Fagnes
- Vendredi 9 juillet : Naxhelet Golf Club
- Samedi 10 juillet : Royal Golf Club du Sart Tilman

4. SÉRIE

Le champ du tournoi sera divisé en deux séries déterminées sur la base du cumul simple des index des deux partenaires. La première série comprendra les équipes dont le cumul des index des deux partenaires sera égal ou inférieur à 36. La deuxième série comprendra les équipes dont le cumul des index des deux partenaires sera supérieur à 36 et inférieur ou égal à 72. Pas de limite d'index. Les index individuels supérieurs à 36 seront automatiquement ramenés à 36. Les organisateurs se réservent le droit d'équilibrer le nombre d'équipes dans chaque catégorie et donc de modifier à la hausse ou à la baisse l'index pivot cumulé de 36.

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue. Les joueurs devront justifier leur index. L'index effectif sera l'index à la date limite d'inscription. L'organisateur vérifiera les index auprès des clubs.

6. INSCRIPTIONS

Après de Golf Planet Events ou sur [le site](#). Toute inscription n'est effective qu'accompagnée du paiement correspondant. Les droits d'inscription comprennent:

- Les trois green fees,
- Les cadeaux de départ,
- Les différentes animations et concours,
- Le café-croissant du matin et les assiettes du golfeur,
- La remise des prix et le cocktail dînatoire de clôture le samedi 10 juillet 2021 (si la situation sanitaire le permet).

Tarifs et modalités de paiement : voir sur le bulletin d'inscription.

7. MARQUES DE DÉPART

Tous les messieurs joueront depuis les marques jaunes et toutes les dames joueront depuis les marques rouges.

8. HEURES DE DÉPART

Les départs auront lieu chaque jour et sur chaque parcours à partir de 8h00, toutes les 10 minutes. Les heures de départ seront communiquées au plus tard 48 heures avant le début de l'épreuve.

9. VOITURETTES

Les voiturettes ne sont pas autorisées. Les joueurs qui, pour des raisons médicales, souhaitent jouer en voiturette, verront leur équipe classée hors compétition. Un classement symbolique récompensera la meilleure équipe "hors compétition" (catégorie 3). Les voiturettes sont à charge des participants. Réservation et paiement auprès des golfs.

10. PRIX - NOUVEAUTE : Un seul classement général par catégorie pour plus de challenge sur trois jours ! Plus de trente équipes récompensées !

La catégorie 1 et la catégorie 2 auront chacune un classement général unique. La somme des scores stableford nets et bruts journaliers constituera le total général de l'équipe. La remise des prix récompensera les quinze premières équipes du classement général dans la catégorie 1 et les quinze premières équipes du classement général dans la catégorie 2.

De ce fait, il n'y aura plus de classement journalier, afin de mettre l'accent sur trois jours de performance.

Un trophée sera remis à la meilleure équipe (total des scores nets + bruts des trois jours) de la catégorie 1 et à la meilleure équipe (total des scores nets + bruts des trois jours) de la catégorie 2.

Pour la catégorie 3 (hors-compétition), un prix symbolique récompensera la meilleure équipe (total des scores nets + bruts des trois jours).

Par ailleurs, sur chaque parcours, il y aura un concours de précision mixte et un concours de drive messieurs et dames.

11. DÉPARTAGE

En cas d'égalité entre deux équipes, le départage aura lieu sur le score total net + brut du dernier jour. Si l'égalité subsiste, le départage aura lieu sur le brut du dernier jour puis sur le score brut des 9, 6, 3 et du dernier trou de ce même parcours.

12. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu samedi 10 juillet 2021 à 20h00. Toute équipe lauréate devra être représentée par au moins un de ses joueurs. La participation «Accompagnant» pour la soirée de clôture s'élève à 60 € par accompagnant. L'inscription et le paiement doivent se faire en même temps que l'inscription de l'équipe (si la situation sanitaire le permet).

13. DIVERS

Les télémètres et GPS sont autorisés.

L'organisateur se réserve le droit d'adapter le présent règlement en fonction des circonstances.